

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MUNICIPALITE DE TUNIS



AVIS D'APPEL D'OFFRES N°30/2018

Réalisation des travaux d'aménagement de terrains de quartiers dans le périmètre communal de la Municipalité de Tunis

La Municipalité de Tunis lance un appel d'offres pour la réalisation des travaux d'aménagement de terrains de quartiers dans le périmètre communal de la Municipalité de Tunis répartis comme suit:

- Lot n° 1** : Terrain de quartier sis à Ibn Sina - Tunis
- Lot n° 2** : Terrain de rugby au complexe sportif El H'rairia - Tunis
- Lot n° 3** : Terrain à proximité de l'école primaire sise au jardins d'El Menzah
- Lot n° 4** : Terrain à proximité de l'école primaire sise à El Menzah 9 - Tunis
- Lot n° 5** : Terrain de quartier sis à la cité khadhra - Tunis

Les entreprises titulaires d'un agrément ou ayant un cahier des charges spécialité «**VRD0**» catégorie **1** et plus approuvés par le Ministère de l'Équipement et de l'Habitat et les sociétés spécialisées dans l'aménagement des terrains de sport (suivant le registre de commerce) et ayant un sous-traitant titulaire d'un cahier des charges ou d'un agrément approuvés par le Ministère de l'Équipement et de l'Habitat spécialité «**VRD0**» catégorie **1 et plus** peuvent prendre connaissance du dossier d'appel d'offres et le retirer tous les jours ouvrables, pendant l'horaire administratif à la Direction des Bâtiments Municipaux: 32 Avenue de Carthage - Tunis après paiement d'un montant de 30D pour chaque lot retiré.

Les soumissions doivent être placées sous triple enveloppes cachetées.

L'enveloppe extérieure qui doit porter l'indication «À ne pas ouvrir, appel d'offres n°30/2018 pour la réalisation des travaux d'aménagement de terrains de quartiers dans le périmètre communal de la Municipalité de Tunis lot n°...» contiendra, outre les pièces administratives requises mentionnées à l'article 7.3.3 du CAO, le cahier des clauses administratives particulières et le cahier des clauses techniques particulières signés ainsi que le cautionnement provisoire d'un montant correspondant à chaque lot conformément à l'article 8 du CAO valable **120** jours à compter du lendemain de la date limite de la réception des offres.

Cette enveloppe doit contenir deux enveloppes intérieures :

- une 1^{ère} enveloppe intérieure (une offre financière pour chaque lot) fermée et scellée sur laquelle est inscrite la mention « **offre financière lot n° ...** » contiendra les

pièces financières indiquées à l'article 7.3.1 du CAO que l'intéressé a retirées de l'administration complétées et signées.

- une 2^{ème} enveloppe intérieure (une offre technique pour chaque lot) fermée et scellée sur laquelle est inscrite la mention « **offre technique lot n° ...** » contiendra les

pièces techniques indiquées à l'article 7.3.2 du CAO que l'intéressé a retirées de l'administration.

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots.

Les offres doivent parvenir par voie postale sous pli fermé et recommandé ou par rapide poste à la Municipalité de Tunis, Hôtel de Ville, La Kasbah –Cedex 1080 Tunis ou **en mains propres contre récépissé au Bureau d'ordre Central au plus tard le 15 mai 2018 à 10h.**

La date de la réception au bureau d'ordre central fait foi.

La séance d'ouverture des offres est publique, elle sera tenue le même jour le 15 mai 2018 à 10h 30 à l'Hôtel de Ville la Kasbah à la salle des réunions "Bloc B".

L'ouverture des offres techniques et financières se fera au cours de la même séance.